

VISITE DES CHANTIERS DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DU FORMANS ET DU MORBIER



*Pêche aux cas pratiques
15 octobre 2021 à Trévoux (01)*



COMPTE-RENDU



DOMBES
SAÔNE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

agence
de l'eau
RHÔNE
MÉDITERRANÉE
CORSE



ASSOCIATION
RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE

ASSOCIATION RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE
7 RUE ALPHONSE TERRAY > 38000 GRENOBLE
04 76 48 98 08 > ARRAA@ARRAA.ORG
WWW.ARRAA.ORG

Les Pêches aux cas pratiques de l'ARRA² ?

Un bon moyen de partager son expérience et ses connaissances !

Ces rencontres sont destinées à faciliter les échanges d'expériences et le partage de connaissances entre professionnels des milieux aquatiques et de l'eau. L'ARRA² offre la possibilité aux collectivités locales de valoriser leurs actions en proposant des visites de terrain (réalisations, chantiers, projets) ou réunions aux autres membres du réseau. L'objectif est de diffuser les bonnes pratiques et d'échanger avec ses pairs autour des projets locaux.

Venez retrouver [les pêches organisées](#) sur notre site !

Si vous aussi vous souhaitez proposer une visite de terrain ou une rencontre aux membres du réseau, n'hésitez pas à nous contacter à arraa@arraa.org.

Participants :

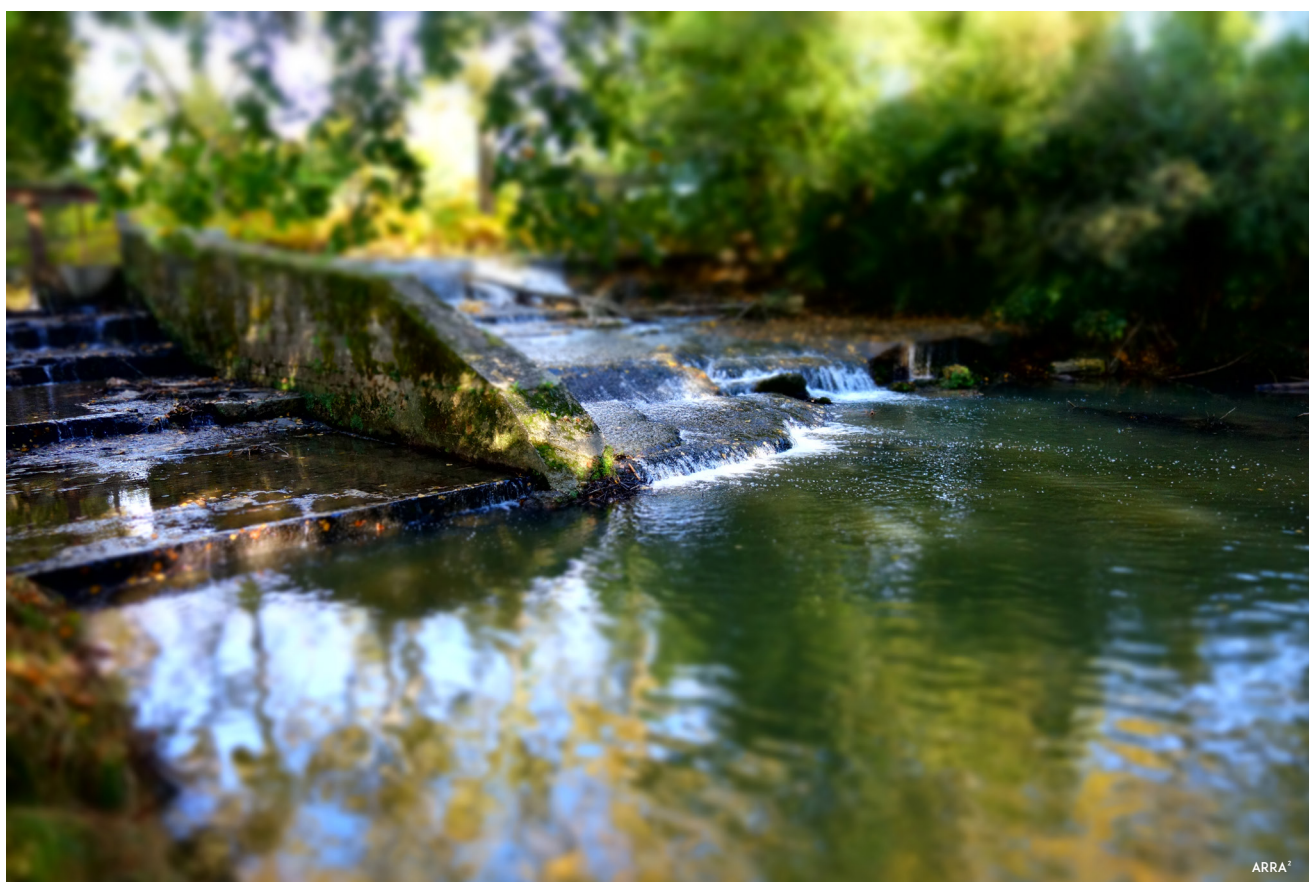
Nom	Organisme	VILLE	Téléphone	Email
BATAILLE François	EPAGE de la Bourbre	38110 ST VICTOR DE CESSIEU	04 74 83 34 55	francois.bataille@epagebourbre.fr
BLANC Aurélien	Pays de Gex Agglomération	01550 COLLONGES	06 08 16 33 02	a.blanc944@laposte.net
BRIGAUD Cyrille	VEOLIA Eau	69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE	06 27 20 96 70	cyrille.brigaud@veolia.com
CHARBONNIER Laurent	SMVV	01660 MEZERIAT	06 29 79 37 01	lcharbonnier@veyle-vivante.com
CHIRI Frédéric	GRAND ANNECY AGGLO	74007 ANNECY	06 14 82 91 16	fchiri@grandannecy.fr
D'HARCOURT Marie	Agence de l'eau RMC	69007 LYON	06 02 15 64 08	marie.d_harcourt@eurmc.fr
DREVET Eva	SRDCBS	01400 CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE	07 54 38 30 13	technicien@srdcbs.fr
DUMAZEL Daphné	Département du Rhône	69003 LYON	06 23 53 95 66	daphne.dumazel@rhone.fr
GRILLOT Valérie	TERACTEM	74014 ANNECY	06 88 08 39 63	v.grillot@teractem.fr
GRUFFAZ Frédéric	Eau et Territoires	38100 GRENOBLE	06 30 51 61 94	f.gruffaz@eauterritoires.fr
JANDRAU Laura	ARRA ²	38590 SILLANS	04 76 48 98 08	arraa@arraa.org
JURY Laurence		69570 DARDILLY	06 86 03 76 38	laurence_jury@hotmail.com
MAILLAVIN Laëtitia	VCMF	69007 LYON	07 63 59 16 61	laetitia.maillavin@vinci-construction.fr
MALAVOI Jean-René	EDF	69003 LYON	06 69 92 65 12	jean-rene.malavoi@edf.fr
MERCIER Dimitri	CC Dombes Saône-Vallée	01602 TREVOUX CEDEX	07 60 61 41 06	d.mercier@ccdsfv.fr
MORITZ Franck	Pays de Gex Agglo	01170 GEX	07 87 59 30 66	fmoritz@paysdegexagglo.fr
PETIT-MARTENON Vincent	SMBVA	69480 AMBÉRIEUX D'AZERGUES	06 42 62 58 95	vincent.petitmartenon@smbv-azergues.fr
POMMIER Sylvain	Equo Vivo - VINCI	69330 MEYZIEU	06 99 45 34 57	sylvain.pommier@vinci-construction.com
RENOUARD Chloé	ARRA ²	73000 CHAMBERY	06 46 28 17 34	chloe.renouard@arraa.org
ROSAY Sophie	DDT SAVOIE	73000 CHAMBERY	04 79 71 72 83	sophie.rosay@savoie.gouv.fr
TERRIER Benoît	Agence de l'eau RMC	69007 LYON	06 43 50 53 50	benoit_terrier@yahoo.fr

La pêche en elle-même :

La communauté de communes Dombes Saône Vallée mène 6 projets de restauration de la continuité écologique sur les cours d'eau du Formans et du Morbier situés dans l'Ain (01). Ces projets s'inscrivent dans le cadre du SDAGE 2022-27 et concernent les sites suivants :

- Suppression du seuil de Cibeins à Misérieux (2019)
- Suppression partielle de l'ancien aqueduc à Saint-Didier-de-Formans (2020)
- Création d'une rivière de contournement du seuil du Saut-du-Bois à Sainte-Euphémie (Sept 2021-Fév 2022)
- Création d'une passe à poissons de 65 mètres au seuil de la Torine à Misérieux (Sept-nov 2021)
- Création d'une rampe en enrochement de 30 mètres à l'aval du radier du pont maréchal à Sainte-Euphémie (Printemps - été 2022)
- Restauration de la continuité écologique du seuil de la confluence Formans-Morbier à Sainte-Euphémie (Phase AVP)

Lors de cette sortie terrain, tous les sites ont été visités avec pour objectifs de voir des chantiers en cours de réalisation mais aussi la réponse des cours d'eau sur les chantiers réalisés. Un grand merci à Dimitri MERCIER pour la qualité des explications !



Seuil de la confluence Formans/Morbier à Sainte-Euphémie avant aménagement

SUPPRESSION PARTIELLE DE L'ANCIEN AQUEDUC À SAINT-DIDIER-DE-FORMANS (2020)

CONTEXTE :

Dans le cadre du contrat triennal 2019-2021 signé entre la CCDSV, l'Agence de l'eau RMC et le Département de l'Ain, des actions de restauration de la continuité écologique sur les cours d'eau Morbier et Formans ont été jugées nécessaires afin d'atteindre leur bon état écologique. L'aqueduc à Saint-Didier-de-Formans a été identifié comme obstacles à la continuité écologique.

Cet aqueduc est en effet en ruine suite à la crue de 1993, et se trouve au croisement du Formans et du bief de Forquevaux, sur la commune de Saint-Didier-de-Formans au niveau du lieu-dit « La Tannerie ». L'ouvrage est la propriété du détenteur du droit d'eau, ce droit étant perdu du fait d'une lettre de renonciation du droit d'eau rédigé par le propriétaire de l'ancienne blanchisserie et adressée à la Préfète du département de l'Ain. Les propriétaires des parcelles riveraines du cours d'eau situées dans l'emprise du cours d'eau ont ensuite donné leur accord à la réalisation de travaux.

La communauté de communes Dombes Saône vallée (maître d'ouvrage), en partenariat avec l'EPTB Saône et Doubs a engagé des travaux avec pour objectif de restaurer la continuité écologique sédimentaire et piscicole (truites et espèces compagnes, cyprinidés d'eaux vives et lamproie de Planer). Il a donc été décidé d'enlever la partie de l'ouvrage écroulée dans le lit du cours d'eau tout en laissant les éléments historiques ne gênant pas le libre écoulement des eaux. Trois seuils de fond ont été mis en place dans le lit mineur pour stabiliser la pente d'écoulement dans le temps et éviter les incisions régressives. La berge en rive droite du cours d'eau a été profilée en pente douce et renforcée en certains points. La plantation d'arbres et du génie végétal permettront de maintenir cette berge dans le temps.

Les travaux ont été réalisés au printemps 2020 pour la phase terrassement et à l'automne 2020 pour la phase plantation sous la maîtrise d'œuvre du bureau d'étude Natura Scop. L'ouvrage historique a été conservé.

Les travaux, d'un montant de 71 000 euros, ont été financés à 100 % par l'Agence de l'Eau RMC et le département de l'Ain.



Aqueduc avant réalisation des travaux



Site après travaux

Vidéo de présentation du projet : <https://www.youtube.com/watch?v=vUrtJeGIbvU>

CRÉATION D'UNE RIVIÈRE DE CONTOURNEMENT DU SEUIL DU SAUT-DU-BOIS À SAINTE-EUPHÉMIE (SEPT 2021 - FÉVR. 2022)

CONTEXTE :

Le seuil du Saut-du-Bois à Sainte-Euphémie, situé dans le cours d'eau du Morbier, crée un obstacle infranchissable pour la faune aquatique et les sédiments. Historiquement utilisé pour l'usage agricole, il ne présente aujourd'hui plus d'intérêt pour l'activité économique locale.

Suite à une démarche d'état de ruine de l'ouvrage, le projet consiste à créer une nouvelle rivière en rive droite du tracé actuel du Morbier dans l'objectif de contourner le seuil. Ainsi, après travaux, le seuil ne constituera plus d'obstacle pour les poissons et les sédiments. De plus, les aménagements aquatiques prévus amélioreront sensiblement la qualité écologique de la rivière sur ce tronçon. Les parties de rivière en assec suite à la réalisation des travaux seront partiellement comblées et joueront le rôle de zone refuge pour la biodiversité.



Site après travaux

CRÉATION D'UNE PASSE À POISSONS DE 65 MÈTRES AU SEUIL DE LA TORINE À MISÉRIEUX (SEPT 2021 - FÉVR. 2022)

CONTEXTE :

Le seuil de la Torine est situé en aval du pont de la RD66c et se trouve sur la commune de Misérieux au niveau du lieu dit « La Torine ».



Seuil avant réalisation des travaux

L'ouvrage permet l'alimentation d'une prise d'eau prise d'eau de moulin en fonction. L'ouvrage produit une chute de deux mètres en plusieurs marches avec des écoulements étalés. Le Morbier est classé en liste 2 au titre de l'article L214-17 et le propriétaire du moulin avait pour obligation de rétablir la continuité écologique du cours d'eau depuis 2018. L'ouvrage est totalement infranchissable pour la faune piscicole et est la propriété du détenteur du droit d'eau. Il a été décidé de rehausser le profil du cours d'eau en aval du seuil existant pour effacer la chute de l'ouvrage avec des seuils successifs dans lesquels sont intégrés des passages préférentiels franchissables par les poissons.

De nombreuses contraintes empêchent l'arasement ou le dérasement total de l'ouvrage :

- droit d'eau que le propriétaire souhaite conserver,
- forte pente sur ce secteur qui aurait amené à devoir mobiliser une grande emprise foncière non souhaitée par les riverains du cours d'eau,
- problème de stabilité d'ouvrages en amont.

Il a donc été décidé de rehausser graduellement le lit à l'aval pour combler le seuil existant avec la création de 14 seuils de 20 cm, pour une pente générale de 7 %.



Passe à poisson en cours de travaux

SUPPRESSION DU SEUIL DE CIBEINS À MISÉRIEUX (2019)

CONTEXTE :

Ce projet de restauration a consisté à araser un seuil d'une hauteur de 90 cm sur le Formans avec pour objectif de rétablir la continuité piscicole et sédimentaire. Ce seuil avait été mis en place pour permettre l'alimentation de l'étang de Cibeins grâce à une dérivation de l'eau du Formans. Il a été observé que l'étang de Cibeins pouvait s'alimenter par ses propres sources et la solution retenue a donc été le dérasement total.

Une pêche électrique en amont des travaux a été réalisée pour préserver les espèces et faire un état des lieux du potentiel piscicole de la rivière.

17 espèces de graminées et légumineuses ont été semées.

Le coût des travaux s'élève à 35 000 euros HT, financé à 80 % par l'Agence de l'Eau RMC.



Seuil avant réalisation des travaux



Site à l'hiver 2019-2020



Site à l'automne 2021

Vidéo de présentation du projet : <https://www.youtube.com/watch?v=yU9kAOqurIM&t=8s>

CRÉATION D'UNE RAMPE EN ENROCHEMENT DE 30 MÈTRES À L'AVAL DU RADIER DU PONT MARÉCHAL À SAINTE-EUPHÉMIE (ÉTÉ 2022)

CONTEXTE :

Le pont Maréchal sur le Formans a été identifié comme obstacle à la continuité écologique. La Communauté de communes Dombes Saône vallée (maître d'ouvrage désigné), s'est engagée dans une démarche de restauration.

L'ouvrage concerné est le pont de franchissement de la rue des Moulins sur le Formans. L'ouvrage se trouve sur la commune de Saint-Euphémie au niveau du lieu-dit « Le Grand Moulin ».

L'objectif du projet est de créer une rampe en enrochement de 30 mètres à l'aval du pont Maréchal.

Les travaux auront lieu sur la période printemps-été 2022.



RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DU SEUIL DE LA CONFLUENCE FORMANS-MORBIER À SAINTE-EUPHÉMIE (PHASE AVP)

CONTEXTE :

L'ouvrage est situé à la confluence Formans-Morbier à Saint Euphémie. L'objectif de ce projet est d'aménager une passe en béton ou en enrochement sur le radier situé en aval des vannes de décharge du seuil. L'objectif est de maintenir le petit patrimoine local.



L'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne (ARRA²) est un réseau d'acteurs pour la gestion globale des milieux aquatiques et de l'eau qui rassemble plus de 1 600 professionnels afin de favoriser les échanges et mutualiser les expériences.

Pour répondre aux besoins de ses adhérents, l'ARRA² propose à ses adhérents d'organiser des rencontres destinées à faciliter les échanges d'expériences et le partage de connaissances entre professionnels des milieux aquatiques et de l'eau : les Pêches aux cas pratiques.

Ce compte-rendu propose une synthèse de la Pêche organisée par la Communauté de communes Dombes Saône vallée, le 15 octobre 2021 à Trévoux (01).



ASSOCIATION
RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE

ASSOCIATION RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE
7 RUE ALPHONSE TERRAY > 38000 GRENOBLE
04 76 48 98 08 - ARRAA@ARRAA.ORG
WWW.ARRAA.ORG